



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 8 juillet 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**Congrès de Villes de France à Blois  
Jeudi 8 juillet 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Si je vous dis d'emblée mesdames et messieurs que je suis particulièrement heureux d'être avec des maires, je pense que vous pouvez me croire sur parole.

Monsieur le ministre, cher Marc FESNEAU,  
Madame la présidente, chère Caroline CAYEUX,  
Monsieur le président délégué, chers Jean-François,  
Monsieur le maire, monsieur le maire, cher Marc HERICOURT, je deviens un habitué des déplacements dans votre belle ville.  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Oui, c'est vrai, je suis très heureux d'être avec vous ce matin dans cette belle ville de Blois. Je le dis d'emblée, c'est quand même un crève-cœur de ne pas être accompagné par ma ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline GOURAULT, mais elle a une excellente excuse puisqu'elle est retenue au Sénat où a débuté, vous l'avez cité, madame la présidente, le débat sur la loi 3DS ou 4D qui évidemment, vous intéresse au premier chef.

On dit en effet de Blois, d'où l'organisation de ce congrès ici, qu'elle est une ville moyenne. Mais si ce terme est acceptable du point de vue de la géographie administrative, il n'en est rien au regard de l'histoire de France. Ville royale, Blois a été, vous le savez, la résidence préférée des derniers Valois. Et c'est ici, faut-il le rappeler, lors des États généraux de 1588, que les Français ont pu faire entendre leur voix pour la dernière fois avant ceux de 1789.

On sait aussi ce qu'il advint ici, à la même époque du terrible duc de Guise. L'histoire de notre pays est si riche, si dense et parfois si étourdissante qu'il n'est pas finalement une ville française qui ne garde dans son patrimoine comme dans sa mémoire, le souvenir de l'une ou l'autre de ces grandes journées qui ont fait la France. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'abbé Grégoire qui a forgé la notion de patrimoine fut évêque et député de Blois.

Et c'est sans doute cette permanence de l'histoire, cette richesse du patrimoine, la préservation de certains modes de vie qui peuvent être parfois dilués dans la grandeur de métropoles mondialisées qui expliquent aujourd'hui, en tout cas, le succès et l'attraction de ces villes dites moyennes et attraction pour nos concitoyens et même pour de nombreux étrangers.

Vous y avez fait allusion Madame la présidente, le dernier baromètre de l'immobilier qui fait par exemple état d'une augmentation des ventes de 14% depuis 2018 dans ces villes illustre ce phénomène, et le célèbre sociologue et commentateur Jérôme FOURQUET ne s'y est pas trompé dans ses analyses. Ces villes, vos villes affichent en effet un regain très net d'attractivité, confirmant mois après mois leur statut retrouvé de villes préférées des Français, notamment — il faut le souligner — auprès des jeunes actifs.

Évidemment, l'impact qu'aura la crise sanitaire sur cette dynamique reste à quantifier. Mais je suis absolument convaincu pour ma part qu'elle l'aura confortée, même si les conséquences de cette crise, car il y en aura, sur les rapports de nos concitoyens à l'espace et au temps ne peuvent encore être totalement mesurés. Face à l'expérience du confinement, des confinements vécus parfois douloureusement, les atouts de ces villes dites moyennes, entre autres le dynamisme, les logements abordables, la qualité des équipements ou encore la proximité avec la nature, mais je dirais plus au-delà la recherche d'un certain équilibre, vont sans doute achever de s'imposer comme une évidence.

Quoi qu'il en soit, Madame la présidente, nous avons fort bien fait d'anticiper ensemble, vous avez même parlé de co-construction, cette dynamique. Et il est aujourd'hui plus que jamais de notre devoir collectif de la conforter.

Il est loin, et je peux le dire désormais, le temps où les villes de France souffraient d'être les oubliés des politiques d'aménagement. Il est, je l'espère, encore définitivement révolu le temps où l'on reprochait à la France d'avoir tué ses villes, de les avoir livrées à la concurrence déséquilibrée des zones périurbaines, de leurs surfaces commerciales et de leurs lotissements toujours plus grands, toujours plus lointains, et finalement toujours moins humains.

Finalement, nous avons, et c'est bien là le rôle de l'Etat, nous avons voulu renouer avec une ambition d'aménagement du territoire auquel les villes moyennes apportent un concours considérable. Nous avons de nouveau conçu une politique, c'est le "moyen", spécifique à destination des villes moyennes avec, vous l'avez cité et on comprend pourquoi, j'y reviendrai, le programme national "Action Cœur de ville" qui a été lancé, vous le savez, à Cahors, en décembre 2017.

Plus globalement, je voulais vous dire que le Gouvernement a fait de l'ensemble des villes moyennes l'un des principaux piliers de la nouvelle donne territoriale appelée de ses vœux, dès 2017, par le président de la République. Cette nouvelle donne, vous en êtes les premiers acteurs et je tiens à vous remercier, Madame la présidente, ainsi que l'ensemble des élus des villes de France pour votre capacité de dialogue, votre force de proposition, toujours exigeantes bien sûr, qui n'ont jamais été démenties. C'est d'ailleurs comme cela, je pense, que nous avons pu avancer avec une telle efficacité et que j'espère nous allons évidemment continuer à le faire.

Comment ne pas évoquer, vous l'avez fait, chère Caroline, la crise sanitaire qui est l'illustration même de cette coopération fructueuse. Ai-je besoin de le rappeler ici ? Oui, la politique sanitaire est avant tout une prérogative de l'Etat, à laquelle il ne s'est évidemment pas dérobé. Mais l'État n'a jamais pu, ne peut, ne pourra jamais rien faire tout seul. Évidemment, le concours des collectivités locales, au premier rang desquels les mairies des communes, a été dès le départ, je le sais bien, décisif dans la gestion de cette crise sanitaire.

Aujourd'hui, le principal défi, il y en a tant, le principal défi, vous l'avez dit, c'est celui de la vaccination. Oui, nous le savons depuis le début, le virus mute. Il y a un nouveau variant, nous les désignons, l'OMS, par des destinations géographiques. Voici maintenant qu'on fait référence à l'alphabet grec, le Delta. Il est à nos portes, il progresse. Nous sommes payés,

si je puis dire, pour savoir que cette progression est souvent inéluctable, donc nous devons nous y préparer. L'arme est connue, c'est la vaccination. On sait, c'est une nouvelle positive, que ce variant n'est pas insensible aux vaccins, que les vaccins protègent, en tout cas qu'ils protègent les formes graves de la maladie, et c'est heureux ; que sans doute pour les plus vulnérables, qui ont été vaccinés les premiers à la fois parce qu'ils sont vulnérables et parce que cette vaccination est intervenue de manière anticipée, il nous faudra une troisième dose parce que les défenses immunitaires s'affaiblissent. Mais de quelque façon que nous prenions le problème, la vaccination est notre meilleure arme contre ces variants.

La situation, vous la connaissez, j'allais dire vous la vivez, dans le cadre de vos responsabilités et de votre mobilisation qui a été, je le répète ici, exceptionnelle. J'ai sillonné le pays et j'ai vu partout des élus de tous bords, évidemment, se réunir, faire sens, faire nation, comme vous l'avez dit Madame la présidente, autour de cette cause nationale. Je suis venu vous dire, vous rappelez ce matin, que l'affaire n'est pas terminée, nous le savons, et qu'il faut par tout moyen convaincre nos concitoyens, peut-être passer à des mesures plus coercitives. Nous verrons bien ce que donne la concertation que j'ai engagée pour atteindre cet objectif. Il en va de la protection, de la santé, de la vie de notre société. Chacun peut le comprendre. Je sais qu'il y a des réticences, elles peuvent apparaître étonnantes au pays de Pasteur. Il nous faut, chacun en ce qui nous concerne, nous employer à les lever. C'est un impératif national, c'est un impératif collectif. Et ça ne peut passer, et le relais des maires est capital, car le mot confiance est au cœur de la fonction de maire, cette si belle fonction.

La confiance. La confiance passe par la concertation, merci Madame la présidente d'avoir rappelé qu'inlassablement le Gouvernement de la République, quoi qu'on puisse en dire ou entendre ici ou là, laissons de côté les polémiques, vous l'avez dit, le Gouvernement ne prend jamais de décision sans concerter. Il prend les responsabilités qui doivent lui incomber. On n'est pas là pour plaire, on est là pour agir. Mais nous le faisons toujours dans un cadre partagé et concerté, encore cet après-midi. Tous azimuts nous concertons, depuis le début de la crise, vous le savez, et en particulier les associations d'élus locaux. Et au moment, effectivement, où l'on voit dans beaucoup de pays une résurgence épidémique forte à nos portes, au moment où nous avons plus que jamais ce défi de la vaccination que nous devons gagner, et nous le gagnerons, la concertation est absolument indispensable. Et nous nous reverrons, je vous prendrai un certain temps votre présidente cet après-midi, je vous prie de m'excuser, pour que nous puissions nous

accorder là encore sur les actions qu'il y a lieu d'entreprendre, de prolonger ou de renouveler.

Je dois vous dire aussi mes remerciements à ce titre sur les aspects économiques et sociaux, ou plus exactement sur les conséquences économiques et sociales très graves, très lourdes elles aussi, de la crise sanitaire. Car là aussi, il y a eu une mobilisation collective, et là aussi les responsabilités sont partagées, même si je crois que, toutes nos concitoyennes et tous nos concitoyens en conviennent, l'Etat a mis le paquet.

Et on a bien fait, Mesdames et Messieurs, de ne pas laisser tomber nos commerces, notre économie, enfin je ne vais pas vous citer tous ces acteurs qui sont vos interlocuteurs du quotidien. On a bien fait parce qu'en ne laissant pas tomber notre économie, nous avons permis à la France d'être aujourd'hui le pays de la zone euro qui a la croissance économique la plus forte.

La reprise est là et je vais encore, Mesdames et Messieurs les maires, tous les maires, en particulier ceux des villes de France, des villes moyennes, avoir besoin de vous pour conforter cette reprise, pour asseoir cette relance avec l'État.

Alors, c'est vrai Jean-François DEBAT l'a dit, la présidente l'a rappelé, cette crise, finalement, elle met aussi en évidence nos difficultés, nos faiblesses. On peut s'en émouvoir. Nous sommes ici pour essayer de les minimiser, de tirer tous les enseignements de cette crise, tous les enseignements. On n'est pas simplement là pour soigner et réparer.

Qu'est-ce que cela nous a collectivement appris ? Et en particulier pour l'État, vous le savez, combien de fois me suis-je fait l'avocat du couple maire-préfet ?

L'avenir de l'État est plus que jamais à la déconcentration. L'avenir de l'État est plus que jamais à une autorité réunifiée autour de l'autorité préfectorale. L'avenir de l'État, c'est le réarmement de l'État départemental que trop longtemps, on ne va pas ici se lancer dans le diagnostic ni dans la distribution des responsabilités, la responsabilité est collective comme toujours, que trop longtemps, on a sacrifié. Vous avez besoin d'un État territorial fort à vos côtés. Il n'y a pas, vous le savez, il peut y avoir des discussions, des différences de vues, c'est la vie. Mais il n'y a pas d'opposition entre l'État, s'il sait se déconcentrer, s'il est efficace, souple et réactif sur les territoires et les maires dont ses valeurs sont au cœur des fonctions et des vocations. Je le sais, je l'ai vécu de si nombreuses années et c'est ce que nous faisons, et plan de relance.

Oui, oui, vous n'avez pas tort. Le Premier ministre, que je suis, doit en permanence vaincre les résistances, les habitudes, les procédures. Oui, vous connaissez aussi bien que moi notre pays. Mais 100 milliards, ce n'est pas une petite affaire, ça ne parle pas à nos concitoyens, à vous un peu plus.

Alors, il ne s'agit pas simplement de distribuer de façon efficiente c'est-à-dire au service des objectifs qu'il poursuit, vous les connaissez, la relance économique et la transition écologique. Il s'agit aussi qu'il soit un démonstrateur pour une nouvelle action de l'État. Vous voyez qu'il a fallu que je tape du poing sur la table pour que le plan vélo qui est un des éléments de ce plan-là ne soit plus géré depuis Paris, mais déconcentré. Voilà, on a même décidé de financer une passerelle vélos-piétons depuis le ministère. Je ne veux pas multiplier les exemples parce qu'on pourrait en sourire. Mais sachez que telle est bien ma volonté.

Il faut qu'à la faveur de cette crise et des outils exceptionnels qu'elle suppose et que nous n'hésitons pas à déployer, elle soit un levier de transformation de notre pays, elle soit un levier de transformation de notre pays !

C'est là que nous aurons gagné, ensemble, la partie. Bien sûr, faire face, répondre à l'urgence. C'est une question de vie ou de mort mais aller au-delà, aller au-delà.

Je vous signale au passage combien c'est difficile que l'exercice budgétaire 2021, je parle de l'État en cours, au-delà des relations avec les collectivités locales, à grand peine et Dieu sait si c'est difficile, Monsieur le préfet. La stabilité de ce qu'on appelle le schéma d'emploi : l'État n'a pas détruit des emplois, c'eût été inconvenant dans la période actuelle, il n'en crée pas non plus parce qu'il faut qu'on reste sérieux, d'autant qu'on dépense beaucoup d'argent à côté. Mais évidemment, quand vous dites stabilité du schéma d'emploi, vous savez ça, vous qui êtes des recruteurs et des responsables de personnel, il y a des gens qui partent en retraite, on recrute quand même.

J'ai souhaité que l'essentiel des emplois créés pas en net mais en brut le soient dans les services déconcentrés de l'État à l'échelon départemental. Je peux vous dire que tout Premier ministre que je sois, cela me demande une énergie considérable car chacun estime évidemment que dans tel ou tel ministère, c'est là que se situent les priorités. Je ne changerai pas cet objectif et je vais même l'accroître dans le cadre des discussions pour la loi de finances pour 2022 qui sont à l'œuvre.

Je voudrais revenir à vous. Pardonnez-moi, mais je pense que tout ce que je vous ai dit vous intéresse énormément. Effectivement, avec votre association, avec les villes qu'elle représente, nous avons bâti un outil commun pour en assurer le renforcement et la renaissance, c'est "Cœur de ville", c'est "Action Cœur de ville".

Dès l'origine, avec ce programme, nous avons cherché à redonner à vos villes tout leur éclat. Nous avons été, c'est vrai, l'État, je n'étais pas en fonction, chère Caroline, très sensible à vos alertes sur les limites de la métropolisation parce qu'on sait finalement que la France s'est toujours construite autour de villes moyennes, particulièrement attachées à leurs libertés, à leurs identités, on parlait même de franchise puisque je faisais ici, à Blois, dès l'abord de mon propos, allusion à l'histoire de France.

Je sais, pour être moi-même élu d'un département rural, l'importance pour la cohésion des territoires de notre pays, de ces villes centres qui irriguent l'ensemble de leur bassin de vie. Surtout, ce qui fait la force, je crois, de cette politique que nous avons élaboré conjointement c'est la volonté de transformer concrètement la vie de nos concitoyens dans nos villes, de permettre à de nouveaux habitants de s'y installer et tout simplement d'y bien vivre.

Ces derniers mois, à chacun de mes déplacements, je constate avec plaisir cette dynamique qui s'est engagée et ces projets qui, grâce à cet outil, avancent. Partout, l'habitat se rénove. On m'a dit "Grâce à ce programme, Madame la présidente, vous le savez, 51 000 logements rénovés, réhabilités, reconstruits, les espaces publics partout se requalifient. Les services essentiels à la population se développent. Le patrimoine auquel nos concitoyens sont aussi attachés retrouve son éclat."

Et pour cela, permettez-moi quand même de vous le rappeler solennellement à vous toutes et à vous tous, y compris à toi, Jean-François, nous avons quand même mobilisé, je parle de l'État, des moyens considérables pour que ce programme "Actions Cœur de ville" soit à la hauteur des ambitions que nous lui avons ensemble fixées.

Vous le savez, 222 villes ont été conventionnées. C'est pas rien. Et plus de 2,8 milliards d'euros ont déjà été engagés et nous dépasserons les 5 milliards d'euros qui étaient prévus sur les cinq ans. Évidemment, je ne vais pas, devant vous, citer toutes les déclinaisons de ce programme. Je pourrais détacher peut-être l'action Réinventons nos cœurs de ville qui accompagne 112 villes volontaires pour mener à bien cet appel à projet local sur un lieu

emblématique du cœur de ville afin d'y faire venir l'excellence architecturale et paysagère et les investisseurs.

Il y a déjà plusieurs villes : 11 qui ont remis les clés du site aux lauréats. Je pense notamment à l'hôpital Saint-Gabriel à Autun, le Palais de via à Cahors ou l'Îlot des Terrasses à Châteaubriant. Je ne sais pas si les élus sont ici. Ce sont des exemples et cela fait la joie des habitants et des nombreux visiteurs.

Je me réjouis donc, au travers de cet exemple et de bien d'autres réussites, que nous ayons su déployer collectivement ce programme dans nos villes depuis plus de trois ans en contribuant à l'enrichir pour répondre toujours mieux à nos attentes. Et je sais bien que ce programme, s'il bénéficie, je viens de le dire, du soutien très fort de l'État, c'est d'abord celui des élus, c'est d'abord le vôtre et ces élus qui, partout dans le pays, le conçoivent, le mettent en œuvre avec et pour les habitants, au service de leur collectivité.

C'est évidemment pour moi l'occasion à nouveau de vous rendre hommage, de rendre hommage au maire, au président d'intercommunalité qui se dévoue sans cesse pour le pays, sans cesse, ces serviteurs, ces piliers de la République dont, vous avez bien raison, madame la Maire, notre premier devoir est d'assurer la défense, lorsqu'ils sont scandaleusement mis en cause.

Et je vois, comme vous, avec inquiétude monter cette agressivité de nos concitoyens, la défaillance de certains d'entre eux dans le respect des lois élémentaires de la République et du respect dû aux autres, au premier rang desquels les élus de la France. C'est un sujet de préoccupation très fort.

Dès ma prise de fonction, j'avais là aussi reçu les associations d'élus, pris avec le ministre de l'Intérieur et le garde des Sceaux, ministre de la Justice, un certain nombre de dispositions pour renforcer votre protection. Il n'est pas admissible que la République et ses représentants partout en France puissent être en quoi que ce soit bafoués, bafoués !

Vous avez cité madame la présidente et je veux le faire à votre tour, parmi les outils de soutien de l'État, l'Agence nationale de cohésion des territoires, que vous connaissez parfaitement, je veux saluer son directeur, le directeur aussi national du programme "Action cœur de ville", qui se dévoue en permanence, les opérateurs de l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat, la Caisse des dépôts, la Banque des territoires, Action logement, tous ces opérateurs, ces interlocuteurs qui sont à vos côtés pour ce programme et pour le reste.

J'ai souhaité... nous avons souhaité, puisque ce sujet a été évoqué par le président délégué, que les finances des collectivités locales qui ont été bien sûr impactées par la crise, nous le savons parfaitement, puissent être soutenues le mieux possible, sans doute pas complètement, mais comme vous êtes des élus et des responsables, je vous invite à penser à l'impact de cette pleine crise sur les finances de l'Etat.

J'ai été maire, vous l'avez dit, madame la présidente, donc très vigilant sur les finances de ma commune. Bon. L'État est là, on peut dire « pas assez », il est là.

Devenu Premier ministre, je n'ai pas tout à fait équivalent, mesdames et messieurs les maires, je n'ai pas un réassureur en dernière analyse. Donc, il faut un peu que nous partagions tous la charge, l'Etat d'abord, et il le fait, face à cette crise inédite, inattendue, profonde, grave. Mais on a mis en place un filet de sécurité. À chaque loi de finances rectificative, on est en train d'en voter une, on essaye de régler les problèmes que les associations d'élus nous signalent, y compris pour les services publics gérés en régie, qui ont été impactés.

Oui, je dis à votre président délégué que nous sommes tout à fait non seulement disposés, mais que nous avons pris des mesures pour que les centres de vaccination et les dépenses exposées par la vaccination puissent être compensées et prises en charge par l'Etat.

Et oui, bien sûr, mais c'est vrai également des dispositifs économiques à destination des entreprises et de leurs salariés, il y a sans doute encore quelques points à améliorer. On a appelé ça « des trous dans la raquette ». Nous faisons au mieux et là aussi, j'invite... j'invite à sortir un peu de nos frontières pour regarder comment l'État accompagne l'économie, combien l'État soutient ces collectivités territoriales.

Alors évidemment, l'exercice des compétences est très différent par rapport à ce qui se passe aux pays qui nous entourent. Et si vous faites ça, comme je m'y emploie le plus souvent possible, vous verrez que notre pays n'a pas à rougir, et que l'État que j'ai l'immense honneur de servir et de représenter aujourd'hui assume les responsabilités qui sont les siennes, assume les responsabilités qui sont les siennes et continuera de le faire. Il continuera de le faire, je vous le dis, notamment dans le cadre de la relance.

Ce programme se déploie. Nous avons déjà, sur les 100 milliards, engagé plus de 35 milliards. Alors ça peut peut-être, ici ou là, ne pas aller assez vite. Vous trouverez difficilement plus pressé que moi.

L'objectif que j'ai fixé aux ministres, c'est que 70 milliards des 100 du plan de relance soient engagés au 31 décembre de la présente année civile. Donc, les choses vont se déployer. Les choses vont arriver.

Et vous le savez, s'agissant des collectivités locales, nous avons dégagé un milliard de DSI, tous ces sigles vous parlent parfaitement. Un milliard de DSI exceptionnels qui doivent avoir un réel effet levier pour porter les projets que vous portez, que vous bâtissez.

Un petit mot là-dessus, sur le fond Friches qui vous intéresse beaucoup, je crois dans vos villes. Et vous avez observé que je n'ai pas hésité à doubler le budget qui lui était affecté tant il a eu de succès.

Je ne peux pas citer tous les dispositifs du plan de relance, mais vous dire, mesdames et messieurs les maires, combien, combien je suis à votre disposition pour faire en sorte que ce plan se déploie dans tous les territoires de la République.

Je voudrais aussi vous rappeler que de nombreux dispositifs innovants vous permettent de négocier au côté de l'Etat la transition écologique et la requalification de vos centres urbains. La démarche innovante Territoires pilotes de sobriété foncière lancée l'année dernière a ainsi rencontré un grand succès.

Nous avons prévu ensemble de créer des foncières commerciales qui vont vous permettre d'adapter vos commerces au centre ville. C'est un sujet majeur.

Dans le projet de loi 4-D que je citais tout à l'heure, il y a des dispositions qui visent à faciliter la réalisation d'opérations de revitalisation des centres-villes, en particulier la mesure qui réduira de 30 ans à 10 ans le délai permettant à un maire de constater l'état d'abandon d'un bien.

Bref, nous sommes à vos côtés plus que jamais, parce que la situation du pays l'exige, parce que ces villes moyennes, ces villes-centres, elles représentent ce que je considère être comme un avenir équilibré de l'aménagement du territoire et du bien vivre.

Cet accompagnement, je le rappelle, passe aussi par un meilleur exercice des prérogatives de l'État dans ses champs de compétence. Je pense d'abord à la sécurité.

Je voudrais vous dire que depuis 2017, c'est inédit 4 508 policiers et 1 700 gendarmes ont été recrutés en France en net. Évidemment, cela se traduit partout sur le terrain, je l'espère, dans vos villes, ici à Tours, à Valenciennes, à Annemasse, partout. J'ai demandé à ce qu'on me donne un pointage précis, des renforts de ce qu'on appelle les forces de sécurité intérieure. Bien sûr, un maire trouve toujours que c'est insuffisant, qu'il en faut plus. Mais l'État est présent et la sécurité, vous le savez, est une des priorités majeures de l'action gouvernementale.

Grâce au plan de relance, on va accélérer la rénovation des hôtels de police, moderniser les équipements des forces de sécurité.

Je suis le Premier ministre qui aura la fierté d'avoir fait voter au Parlement une évolution historique plus 8 % du budget de la justice. Ce n'est pas à vous que je vais apprendre que la réponse pénale est le cœur, au cœur des préoccupations de nos concitoyens et de la crédibilité de l'action publique. Il faut redonner au service public de la justice des moyens pour exercer sa fonction. On peut gloser à l'infini sur la sévérité des peines ou les difficultés de la justice honnête au cœur de l'action régaliennne de l'Etat et l'Etat doit donner. Là, les comparaisons sont très mauvaises par rapport aux pays étrangers, à la justice de notre pays, les moyens de fonctionner normalement et dans des délais qui correspondent aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Autre sujet qui vous préoccupe beaucoup, la santé au-delà de la crise sanitaire. Dois-je vous rappeler qu'au-delà des questions humaines qui sont évidemment centrales, mon Gouvernement a décidé de faire un plan de rénovation de nos établissements de santé et de nos EHPAD.

C'est dans vos villes, c'est dans vos territoires d'ampleur inédite. Les plus anciens ou chevronnés d'entre vous se souviennent du plan Hôpital 2007, du plan Hôpital 2012. J'y avais déjà mis la main. Le plan que nous avons décidé double ces deux plans réunis, double ces deux plans réunis.

Vous allez le voir arriver bientôt dans vos villes et dans vos territoires. 15,5 milliards d'euros dont 6,5 de reprise de dettes des établissements de santé. C'est cet automne, après le travail d'instruction et de concertation, que nous annoncerons les opérations correspondantes.

Mais d'ores et déjà, on sait qu'on va reconstruire dans les villes centres, dans les villes moyennes, par exemple l'hôpital de Montauban, Dinan Saint Malo et Blois.

Je veux aussi citer, parce que c'est un axe du plan de relance, le désenclavement des villes. Nous avons relancé, évidemment en partenariat avec les régions, ce qu'on appelle les petites lignes ferroviaires, je le rappelle.

J'ai également dégagé des crédits routiers. Nous avons besoin de routes dans ce pays. Nous en avons d'autant plus besoin que nous favorisons par ailleurs le développement des voitures électriques et hybrides. Il faudra bien qu'elles roulent. Donc le désenclavement est aussi une des préoccupations de mon Gouvernement.

Vous le voyez, vous le savez, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les maires, notre travail commun de reconquête des villes de France est à l'œuvre et nous n'allons donc pas nous arrêter en si bon chemin.

A cet effet, je veux d'abord vous répondre, Madame la présidente, en vous annonçant que ce fameux programme "Action Coeur de Ville" dont nous nous sommes mutuellement félicités ira bien à son terme prévu fin 2022 pour dépenser les 5 milliards prévus, mais que surtout je vous annonce aujourd'hui qu'il se poursuivra, comme vous l'avez souhaité, après cette date pour permettre aux équipes élues l'année dernière de porter leurs projets avec l'aide de l'Etat jusqu'à la fin de leur mandature, c'est-à-dire jusqu'en 2026.

J'ai demandé à la ministre Jacqueline GOURAULT d'ouvrir dès à présent la concertation avec les partenaires financiers, et bien sûr avec vous, pour précisément définir les orientations de ce programme après 2022.

Je crois qu'il y aura le 7 septembre prochain une rencontre nationale sur "Action Cœur de Ville" et ce sera, je l'espère, l'occasion de préciser les modalités de ce prolongement. Le second prolongement que nous allons donner à "Action Cœur de Ville" va s'inscrire, ça c'est plus immédiat, au cœur des futurs contrats de relance et de transition écologique, les CRTE, que vous allez signer avec les représentants de l'Etat dans vos départements.

Il s'agit d'une démarche innovante déployée dans le cadre intercommunal, lequel, j'insiste beaucoup, doit reconnaître le rôle majeur des villes centres. C'est une démarche intégratrice qui doit faire se rencontrer, à l'échelle d'un territoire pertinent, les priorités des élus et celles de l'Etat, qui précisément

par cet outil, en cohérence avec ce que je vous indiquais tout à l'heure, doit renforcer toujours sa présence de proximité, mais surtout les moyens d'intervention qui sont les siens et qu'il doit déployer dans tous les territoires.

Par les CRTE, je veux le répéter devant vous, c'est un enjeu de cohésion sociale et territoriale : la relance doit concerner l'ensemble des territoires de France, l'ensemble des territoires de France.

Je crois, Mesdames et Messieurs, que nous pouvons être fiers de la dynamique qu'ensemble, nous avons engagé, chère Caroline, depuis presque quatre ans.

Et je veux une nouvelle fois remercier "Villes de France" d'être un partenaire aussi précieux et aussi constant. Ensemble, avec "Action Coeur de ville", nous avons renoué, je le disais, avec la politique d'aménagement du territoire au sens le plus noble du terme.

Grâce aux atouts considérables de vos villes, grâce à cette mobilisation, nous avons réinscrit ces villes-centres dans une belle trajectoire de confiance.

C'est aussi une politique qui renforce l'égalité des chances en redonnant aux habitants l'opportunité de s'y former, d'y vivre avec un niveau de service amélioré et aussi de se projeter avec une confiance renouvelée dans l'avenir.

C'est enfin une politique qui a fait des émules puisque, vous le savez, son petit frère, le programme "Petites Villes de Demain", lancé par Jacqueline GOURAULT à ma demande en octobre dernier, a été très largement inspiré par "Action Cœur de Ville", tant sur le fond que, j'allais dire, sur la méthode. Et il est venu renforcer cette belle dynamique que vous avez impulsée partout sur le territoire national.

Vous comprenez pourquoi je tenais à venir vous voir ce matin. Ce n'était pas simplement une visite de courtoisie, j'avais des choses à vous dire. Je voulais affirmer devant vous la conviction qui est la mienne et que j'ai du reste exprimée dès ma déclaration de politique générale il y a un an devant le Parlement : ma foi dans les territoires, pas tellement et simplement parce que j'en suis issu, parce que finalement tout le monde en est, mais parce que j'ai la conviction que c'est par les territoires que la relance va passer.

C'est par les territoires que la cohésion sociale dans une société menacée de fragmentation va s'établir. C'est par les territoires qu'un sens peut être à nos concitoyens redonné à l'action publique.

Je vous souhaite des échanges riches et fructueux durant ces deux jours, parce que je sais bien sûr que vous êtes là pour travailler.

Je vous redis à nouveau ma fierté d'être venu ici parmi vous à la rencontre annuelle de votre association et, mais ça je sais que vous n'en doutez pas, chère Caroline, mon souhait, ma volonté absolue de continuer à travailler ensemble.

Plus que jamais, Mesdames et Messieurs les maires, je prêche des convaincus, toutes tendances confondues, la France a besoin de rassemblement, la France a besoin d'unité. Cela ne veut pas dire, ce serait une tragique erreur, je vous demande de gommer les convictions qui sont les vôtres. Elles sont aussi une force, un moteur en même temps que le fondement de notre démocratie, locale comme nationale.

Mais vous vivez, vous savez bien que nous traversons une crise. Vous avez fait allusion, Madame la présidente, à des précédents.

Les forces de division sont à l'œuvre, elles ne sont pas nouvelles. Il y a des souffrances, il y a des difficultés. Nous devons, nous responsables publics, montrer un visage de détermination, un visage d'unité autour des valeurs fondamentales de la République.

Ces valeurs, l'Etat et les maires, bien sûr tous les autres, mais ces valeurs l'Etat et les maires doivent en être incessamment les porteurs auprès de nos concitoyens.

Tel est le sens de l'action conjointe que je viens renouveler avec vous ce matin.

Merci beaucoup.